

# Histoire et patrimoine

## Urbain Grandier : le Mayennais le plus célèbre toujours méconnu chez lui

**D**ans son édition du 31 octobre 2021, *Dimanche Ouest-France* raconte l'histoire tragique d'Urbain Grandier (vers 1590-1634), ce prêtre originaire de Bouère, curé de Loudun, torturé, condamné pour sorcellerie et brûlé vif.

Urbain Grandier est manifestement plus une victime qu'un suppôt de Satan – pas plus que ne fut un meurtrier l'abbé Albert Bruneau, vicaire d'Entrammes, guillotiné en 1894, accusé à tort de l'assassinat de son curé ! <sup>(1)</sup>

Alors, on aurait aimé, comme pour l'abbé Albert Bruneau dorénavant, que la presse locale s'engage vraiment pour réhabiliter Urbain Grandier dont les torts furent nombreux (séduire des femmes, plaider pour le célibat des prêtres, déplaire à de hauts personnages, ne pas prendre suffisamment de distance vis-à-vis des protestants...), ce qui est tout de même très éloigné de pratiques démoniaques.

Dans son article, *Dimanche Ouest-France* ne prend aucun recul et se contente des faits que relate l'histoire officielle. Tout aussi surprenant, l'hebdomadaire ne choisit pas un portrait d'Urbain Grandier pour illustrer l'article, mais une illustration avec une femme qui prépare des sortilèges. Pour de vrai, rien à voir !

À défaut cette fois-ci d'une réhabilitation, rappelons qu'Urbain Grandier – s'il dérange un peu en Mayenne – est très sûrement le « Mayennais » le plus célèbre à travers l'histoire. Entre autres, Alfred de Vigny donne une description romancée du procès dans son roman *Cinq-Mars* (1826). Alexandre Dumas (père) y consacre un récit dans ses *Crimes célèbres* (1839-1840), adapté au théâtre en 1850.

Plus proche de nous, l'écrivain suédois Eyvind Johnson publie le roman *De roses et de feu* (1949), inspiré des faits réels. Jean Carbonnier soutient une thèse de doctorat en droit à Poitiers dans les années 1950 (*Magie et hérésie ou l'amalgame dans le procès d'Urbain Grandier*). En 1953, le britannique Aldous Huxley, avec une étude historique, publie un essai sur les phénomènes de possession et d'hystérie collective à Loudun (*The Devils of Loudun*, 1953). Cet essai est adapté au théâtre par John Whiting et de la pièce, le compositeur polonais Krzysztof Penderecki a tiré un opéra en trois actes en allemand, *Die Teufel von Loudun*, créé en 1969 à l'Opéra de



(1) – Lire « L'affaire d'Entrammes en plaintes : la chanson mène à tout – même à l'échafaud ! » ([www.ceas53.org](http://www.ceas53.org) > Histoire et patrimoine > La Mayenne, ses lieux d'archéologie, d'art et d'histoire > Entrammes.

Hambourg... Le réalisateur britannique Ken Russell adapte à son tour la pièce, cette fois-ci pour le cinéma, ce qui nous donne *Les Diables* (1971), avec Vanessa Redgrave et Oliver Reed. D'autres films ont été produits par la suite.

Des historiens se sont forcément intéressés à l'affaire : citons Michel de Certeau (*La Possession de Loudun*,

1978) et Michel Carmona (*Les Diables de Loudun*, 1988). Le philosophe Frédéric Gros y a consacré un roman (*Possédées*, 2016). Les possédées de Loudun ont également inspiré deux émissions de télévision, l'une avec Alain Decaux, en 1973, sur la deuxième chaîne de l'ORTF, et l'autre avec Franck Ferrand, en 2012, sur France 3. La liste n'est pas exhaustive. De fait, les productions mayennaises peineront à rivaliser !